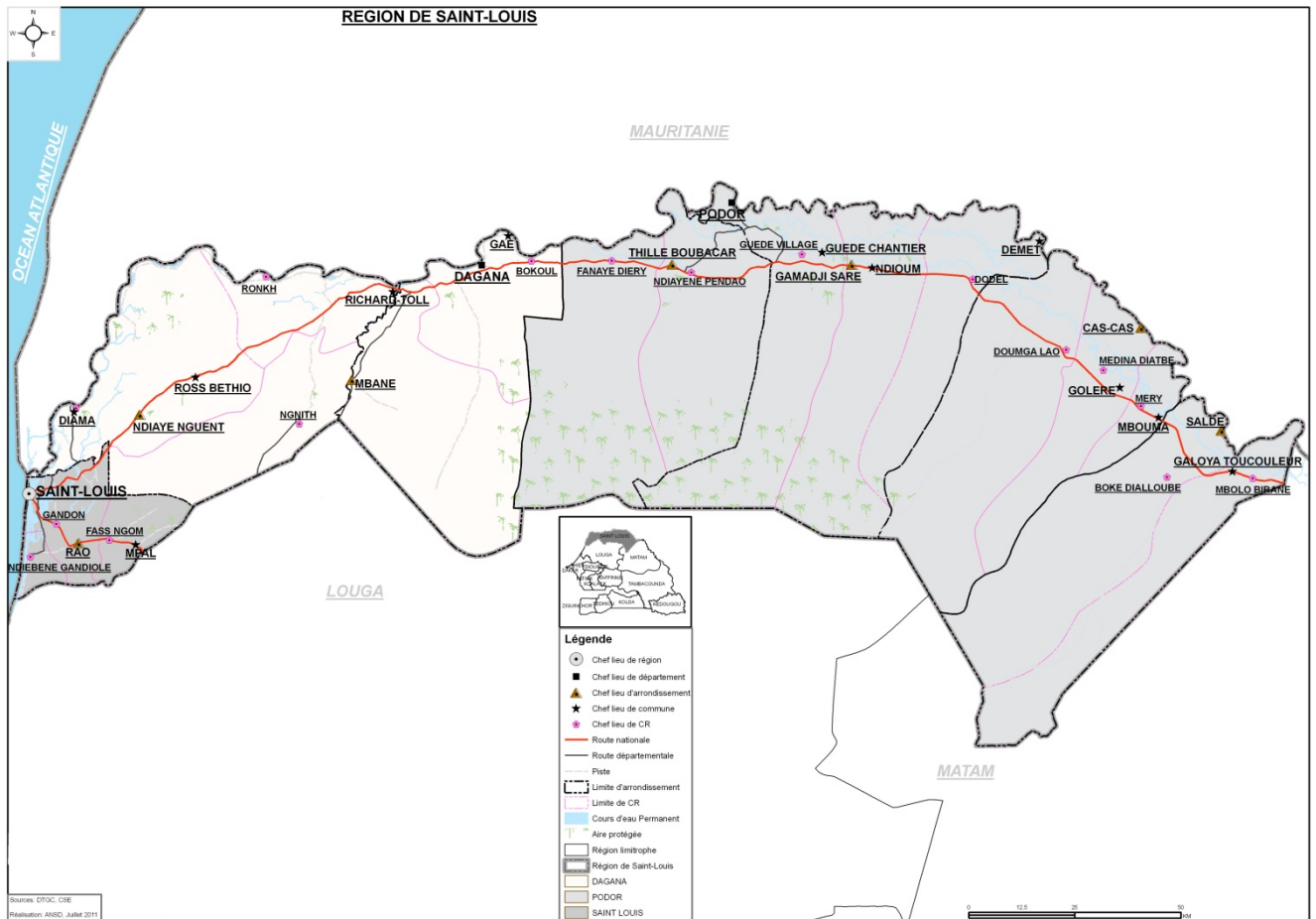


REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis



**SITUATION ECONOMIQUE ET
SOCIALE REGIONALE
2013**

Avril 2015

XVII FINANCES PUBLIQUES

Introduction

Le trésor public constitue le bras financier de l'Etat. La région de Saint-Louis est composée de la Trésorerie Paierie Régionale (TPR) de Saint-Louis et deux centres de perceptions, celui de Dagana et celui de Podor. Ils collectent les recettes pour financer certaines activités de la région pour son bon fonctionnement mais aussi contrôle l'utilisation des fonds de l'Etat. Le trésor est un intermédiaire entre l'Etat et les citoyens pour le recouvrement des recettes au profit de ce dernier.

XVII.1 Recouvrement des recettes

Le recouvrement des recettes se fait soit par paiement ou prélèvement des impôts directs et indirects. L'impôt est une contribution perçue par l'Etat et la collectivité locale. Il peut être direct comme indirect. Il constitue les recettes qui servent à couvrir le budget dégagé pour la réalisation de certaines activités.

XVII.1.1 Recouvrement des impôts directs

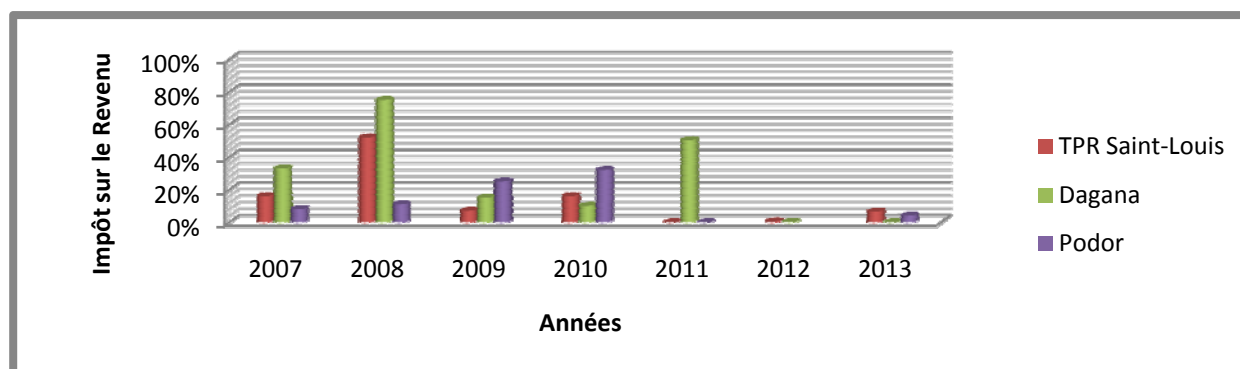
L'impôt direct est composé de l'impôt sur le revenu et de la contribution globale unique (CGU).

❖ Impôt sur le Revenu

En 2013 l'impôt sur le revenu ne couvre que 6,52% et 4,01% du budget respectivement de Saint-Louis et Podor. Par contre dans le département de Dagana, l'impôt sur le revenu ne participe même pas à la couverture du budget, soit un creux de 239500 F CFA par rapport à 2012. Dans cette localité le taux de couverture des impôts sur le revenu entre 2007 et 2013 évolue en dents de scies avec un maximum (75%) en 2008 et un minimum (0,00%) en 2013.

Le montant recouvré dans la région est passé de 21 976 841 FCFA à 7 943 085 FCFA entre 2012 et 2013, soit une baisse de 63,86% en un an. Cette chute est due à la baisse des recouvrements à la TPR de Saint-Louis qui sont passés de 21 737 341 FCFA à 7 908 085 FCFA.

Graphique 17.1: Evolution de l'IR de 2007 à 2013



Source : TPR

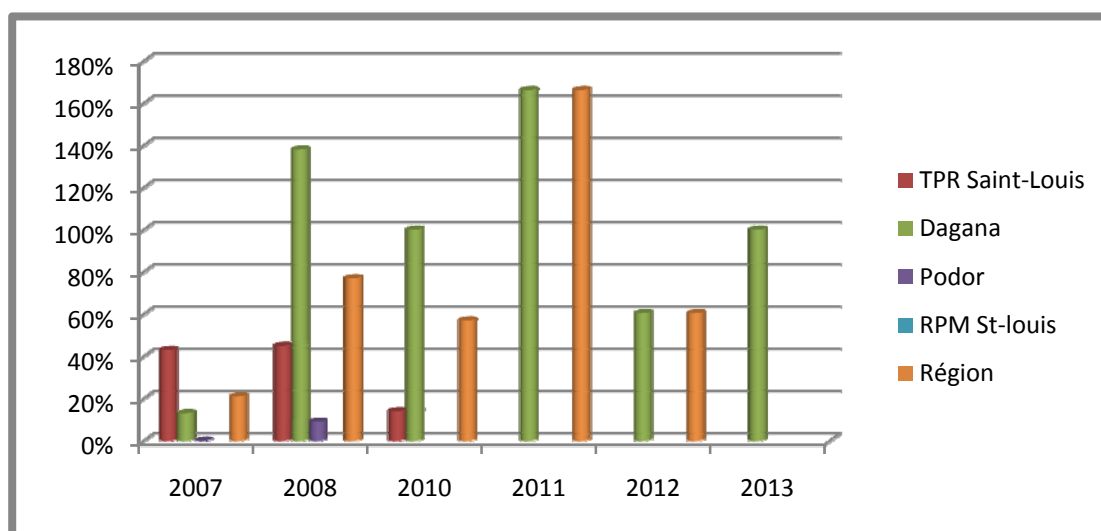
Contribution Globale Unique (CGU)

La CGU est la synthèse de six (6) impôts différents à savoir :

- L'impôt sur le revenu assis sur les bénéficiaires industriels et commerciaux ;
- L'impôt du minimum fiscal ;
- La contribution des patentes ;
- La contribution des licences ;
- La Taxe sur la Valeur Ajoutée ;
- La contribution forfaitaire à la charge des employeurs.

Contrairement à l'impôt sur le revenu, dans le département de Dagana, la contribution globale unique est recouverte à 100% en 2013. C'est le seul département où on note une nette progression du taux de recouvrement de la CGU.

Graphique 17.3 : Evolution du taux de recouvrement de la CGU



XVII.1.2 Recouvrement de recettes par les régions

❖ Recouvrement des escomptes provisionnels

En matière d'impôt sur le revenu, l'acompte provisionnel est une somme versée au Trésor par le contribuable correspondant à une fraction de l'impôt normalement dû et déterminée en fonction du montant de l'impôt de l'année précédente. En 2013 le taux de recouvrement des escomptes provisionnels est de 0,00% à Dagana. C'est la même situation qui s'était présentée en 2012. Mais le taux d'absorption dans cette localité s'élève à 71,48% qui est inférieur à celui de la trésorerie paierie régionale de Saint-Louis qui enregistre 73,5%.

De 2008 à 2012 le taux d'absorption des budgets se dégrade de plus en plus sur l'ensemble de la région. Le taux maximal est noté en 2009 (83.40%) suite à la hausse remarquable du taux d'absorption à Podor passant de 75.40% à 109.9% entre 2008 et 2009. Mais en 2013 une faible progression du taux est notée au niveau de la TPR Saint-Louis et à la perception de Dagana.

Tableau 17.4: Taux d'absorption des budgets des collectivités locales

	TPR Saint-Louis	Dagana	Podor	RPM St-louis	Région
2008	80,60%	76,10%	75,40%	?	77,90%
2009	80,40%	77,70%	109,90%	?	83,40%
2010	86,10%	64,50%	54,00%	?	70,30%
2011	75,79%	61,90%	62,68%	57,70%	64,52%
2012	71,47%	69,80%	73,00%	53,40%	57,40%
2013	73,5%	71,48%	?	?	?

Source : TPR

❖ Les impôts indirects

Les impôts indirects représentent au total 7 330 223 507 FCFA en 2013 soit un taux de croissance de 20,77% par rapport en 2012. Cette situation peut s'expliquer par une hausse de 64,83% des recettes à la TPR de Saint-Louis passant de 2 519 845 691 FCFA à 4 153 208 799 FCFA entre 2012 et 2013. Par contre une baisse de ces recettes est notée au niveau de Dagana et Podor respectivement de 10,12% et 23.71%. La chute de ces recettes à Dagana est due par la baisse des recettes versées par la douane. Et à Podor, toutes les régies ont vu leurs recettes baissées (Voir annexe).

XVII.1.3 Les dépenses effectuées et recettes

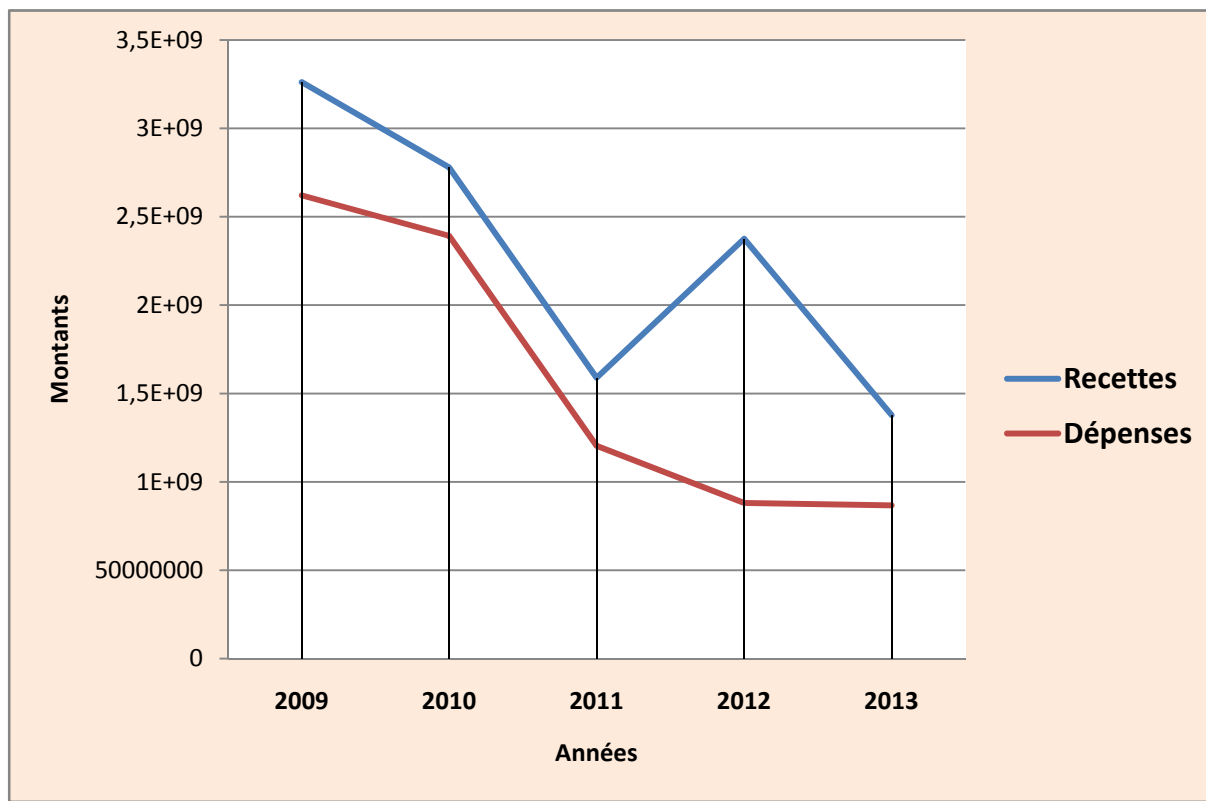
Au courant de l'année 2013, la TPR de Saint-Louis a réalisé des recettes à hauteur de 1 377 624 657 FCFA soit une baisse de 42% par rapport à l'année précédente. Néanmoins les dépenses ont baissé passant de 881 135 493 en 2012 à 867 421 841 FCFA en 2013. Cette baisse des recettes peut s'expliquer par le faible taux de contribution globale unique. Cette situation est un peu semblable à celle rencontrée dans le département de Dagana qui enregistre une baisse des recettes et des dépenses respectivement de 5,42% et 0,21%. Par contre Podor donne des performances différentes avec une hausse de ses recettes et de ses dépenses respectivement de 8,617% et 41,97%. De manière globale dans la région de Saint-Louis, en prenant compte des recettes municipales, les recettes perçues ont baissé mais les dépenses continuent d'augmenter respectivement de 9,97% et 8,94% par rapport à l'année précédente.

XVII.1.4 Recettes recouvrées et Dépenses payées par les collectivités locales

En 2013 la TPR de Saint-Louis a enregistré des recettes d'un montant de 1 377 624 657 FCFA contre des dépenses qui s'élèvent à hauteur de 867 421 841 FCFA, soit un excédent de 510202816 FCFA. Il faut noter que malgré tout, les recettes ont subi une baisse de 42% par rapport à 2012. Cette situation est semblable à celle du département de Dagana avec un excédent budgétaire de 683 556 944 FCFA. Au total la région de Saint-Louis présente un excédent budgétaire d'un montant de 2 053 381 248 FCFA.

Les recettes de la TPR connaissent des fluctuations avec une valeur maximale de 3 261 365 879 FCFA en 2009 et une valeur minimale estimée à 1 377 624 FCFA en 2013. Par contre les dépenses sont décroissantes sur toute la ligne.

Graphique 257/4 : Evolution des Recettes et dépenses TPR Saint-Louis



Source : TPR Saint-Louis

Conclusion

Les recettes de l'Etat viennent des impôts et taxes des contribuables. De manière globale seule Saint-Louis commune enregistre une hausse de ses recettes. Mais à Dagana et Podor c'est la tendance à la baisse. Donc pour pousser les recettes à la hausse, les autorités doivent trouver des mesures incitatives obligeant les citoyens, sociétés et entreprises à verser leurs contributions de manière régulière.